

RÉUNION DU 15 AVRIL 2022

SÉANCE DU VENDREDI 15 AVRIL 2022

RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'an deux mille vingt-et-deux et le 15 avril à 11 heures, le Conseil départemental, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel du Département de l'Aveyron, sous la présidence de M. Arnaud VIALA, Président du Département.

Présents : MM. Jean-Philippe ABINAL, Vincent ALAZARD, Mme Monique ALIÈS, MM. Jean-Claude ANGLARS, Claude ASSIER, André AT, Jacques BARBEZANGE, Mmes Stéphanie BAYOL, Magali BESSAOU, Jean-Luc CALMELLY, Éric CANTOURNET, Michel CAUSSE, Bertrand CAVALERIE, Arnaud COMBET, Sylvain COUFFIGNAL, Sébastien DAVID, Mmes Nathalie DUGAST, Kateline DURAND, Nadine FRAYSSE, M. Jean-François GALLIARD, Mmes Dominique GOMBERT, Émilie GRAL, MM. Serge JULIEN, Christophe LABORIE, Mme Francine LAFON, M. Jean-Pierre MASBOU, Mme Cathy MOULY, M. Christian NAUDAN, Mmes Graziella PIÉRINI, Christine PRESNE, Nathalie PUEL, Gisèle RIGAL, Hélène RIVIÈRE, M. Jean-Philippe SADOUL, Mme Émilie SAULES-LE BARS, M. Christian TIEULIÉ, Mme Sarah VIDAL.

Absents : Mme Valérie ABADIE-ROQUES a donné pouvoir à M. Jean-Philippe ABINAL, Mme Michèle BUESSINGER a donné pouvoir à M. Christian TIEULIÉ, M. Hélian CABROLIER a donné pouvoir à Mme Gabriella PIÉRINI, Mme Annie CAZARD a donné pouvoir à M. Vincent ALAZARD, M. Arnaud COMBET (absent au moment du vote) a donné pouvoir à Mme Sarah VIDAL, Mme Virginie FIRMIN a donné pouvoir à M. Jacques BARBEZANGE, M. Edmond GROS a donné pouvoir à Mme Kateline DURAND, Mme Brigitte MAZARS a donné pouvoir à M. André AT, Mme Karine ORCEL a donné pouvoir à M. Jean-François GALLIARD.

M. LE PRÉSIDENT - Mes chers collègues, nous avons consommé les quelques minutes nécessaires à l'installation de chacun. Bonjour à tous !

Merci de votre présence dans notre hémicycle pour cette séance extraordinaire au sens où elle n'était pas inscrite dans nos calendriers initiaux, nous avons fait en sorte de la positionner aujourd'hui puisque vous étiez présents pour les commissions intérieures, séance qui est par ailleurs un peu spéciale, un peu inédite puisqu'elle ne comporte qu'un seul rapport à l'ordre du jour, ce qui n'enlève rien à son importance.

J'en viens immédiatement au sujet qui nous rassemble. Nous sommes là pour débattre et délibérer, suite à l'adoption par le Parlement de la Loi 3DS et surtout à la parution récente des décrets d'application de cette même loi, sur la question du transfert de routes nationales aux collectivités territoriales.

Pour vous replanter le décor, le gouvernement, dans le cadre d'une loi, qui d'ailleurs a un spectre beaucoup plus large, qui s'appelle la Loi 3DS « Différenciation, Déconcentration, Décentralisation et Simplification », a souhaité intégrer la question du transfert, en tout cas de la cession de maîtrise d'ouvrage ou de la délégation de maîtrise d'ouvrage de 10 000 kilomètres de routes nationales aux collectivités territoriales.

Sur ces 10 000 kilomètres de routes nationales, le Département de l'Aveyron est concerné puisqu'une première partie de décret a été publiée il y a quelque temps de cela avec la liste des segments constituant ces 10 000 kilomètres de routes nationales. Pour ce qui touche notre département, il s'agit de la RN 88 qui le traverse, qui fait l'objet d'une possibilité de transfert aux collectivités territoriales. Le décret d'application de la loi 3DS est venu préciser les conditions de ce transfert. Je vous laisse le soin, vous l'avez eu, de lire précisément le rapport qui a été diffusé.

En résumé, ce décret prévoit une procédure au cours de laquelle, en premier lieu, les départements concernés doivent se prononcer sur la question du transfert total de la voie, ce qui est donc notre cas. En deuxième lieu, les régions peuvent également se prononcer, mais dans un cadre différent, qui est un cadre expérimental leur permettant éventuellement de récupérer de la délégation de maîtrise d'ouvrage. S'il y a consensus entre les départements et les régions, la procédure se poursuit autour du Préfet de Région qui anime une concertation sur le comment ça se passe. S'il n'y a pas vision concordante, le Préfet de Région anime également une concertation visant à permettre que les points de vue des uns et des autres s'expriment et ensuite le ministre des Transports tranche par un arrêté décidant de la solution adoptée.

Nous avons déjà eu un débat ici, l'Assemblée départementale de longue date s'est prononcée sur la position du Département quant aux travaux sur la RN 88. Nous sommes en cohérence avec ce qui avait été énoncé précédemment et moi, pour ce qui me concerne, je veux simplement vous rappeler la situation.

Pendant de très longues, trop longues années, l'itinéraire RN 88 n'a fait l'objet d'aucune avancée de la part de l'État qui en est propriétaire. Depuis quelques décennies, les choses ont

beaucoup bougé, essentiellement sous l'impulsion des élus de l'Aveyron, des acteurs économiques de l'Aveyron, de toutes les forces constituées qui se sont fédérées autour de l'enjeu que représente cet itinéraire routier, à la fois pour notre économie, mais tout simplement pour notre développement, pour notre désenclavement. Sous cette impulsion, une grosse opération est en voie de s'achever qui a permis le doublement de la route depuis Albi jusqu'à Baraqueville et vous savez que le dernier segment doit être ouvert à la circulation en juillet 2022, l'État nous l'annonce à la fin du premier semestre, segment que vous voyez certainement comme moi quand vous passez à côté avec une envie pressante de pouvoir y rouler dessus. Donc cela arrive.

Par ailleurs, le Département et l'État avaient préfiguré l'étape suivante sur le secteur Rodez Séverac-d'Aveyron par le biais d'une DUP qui date de plusieurs années et qui a aussi été assortie d'acquisitions foncières et d'un remembrement. Le fuseau de cette route, le faisceau sur lequel elle sera implantée est connu. Cette DUP a menacé de tomber pour raison de caducité il y a quelques années de cela, moment dont le Département s'est saisi pour lancer des travaux sur ce que nous venons d'inaugurer, ce qu'on appelle le barreau de Saint-Mayme, de façon à amorcer la liaison entre le chef-lieu de département et Séverac-d'Aveyron et surtout à sauver la DUP, puisque le fait d'enclencher ces travaux et de les conduire permettait de ne pas laisser la DUP tomber puisqu'en engageant des travaux sur une portion du linéaire de la DUP nous permettons d'en prolonger la durée de validité sur l'ensemble du linéaire.

Je n'ai pas évoqué le financement de la première section entre Albi et Rodez. Le financement de la première section entre Albi et Rodez sur la partie aveyronnaise, puisque nous sommes concernés par la partie aveyronnaise, s'est fait dans la logique du contrat de plan État-Région avec une contribution de l'État pour moitié et de la Région et du Département chacun pour la moitié de l'autre moitié ; ce qui pour le département de l'Aveyron représente, pour avoir les idées bien claires dans vos esprits, environ 50 M€ auxquels il a fallu ajouter ensuite quelques subsides supplémentaires puisque vous savez qu'en dernière phase de chantier, il y a eu des problèmes de talus qui se sont éboulés, des reprises de travaux à faire sur lesquels évidemment nous avons contribué selon la clé de répartition que je viens d'évoquer.

Sur le barreau de Saint-Mayme, en revanche, c'est le Département qui a financé 98 % de l'opération à hauteur d'environ 30 M€, l'État a contribué à hauteur de 800 000 € et la Région à hauteur de presque 2 M€. Le gros du financement a été apporté par le Département de l'Aveyron.

Notre intention aujourd'hui, dans le droit fil de cet historique que je viens de relater, c'est d'engager le plus rapidement possible des travaux sur la section Causse Comtal Séverac-d'Aveyron, c'est-à-dire le bout actuel du barreau de Saint-Mayme jusqu'à Séverac-d'Aveyron. Nous savons pertinemment que nous aurons besoin de faire deux tranches de travaux. La première tranche de travaux pour nous doit porter sur la section Rodez Laissac en 2 fois 2 voies et la seconde tranche de travaux portera sur la section Rodez Séverac, toujours évidemment en

2 fois 2 voies, sachant que là-bas il y a une portion qui a été réalisée par l'État il y a quelques années sur le contournement de Recoules-Prévinquières. Mais il faut l'enjamber, c'est-à-dire qu'il faut arriver d'un côté et repartir de l'autre pour aller jusqu'à Séverac et surtout jusqu'à l'A75.

Ce que nous souhaitons, c'est donc rapidement de pouvoir déboucher sur les travaux sur Rodez Laissac, études sur Laissac Séverac, de façon à se projeter sur quelque chose qui nous permette, dans la décennie dans laquelle nous sommes, d'espérer arriver à Laissac en 2 fois 2 voies et immédiatement après, à partir de 2030, d'aller de Laissac à Séverac.

La question du contournement de Rodez est évidemment aussi sur la table et la question du contournement de Rodez fait actuellement l'objet de travaux avec les élus de l'agglomération ruthénoise, puisque les partis pris d'aménagement pour traverser la ville doivent être bien sûr définis en étroite collaboration avec les élus de Rodez et les élus de l'Agglo qui sont les premiers concernés par ce que va impliquer l'aménagement qui sera réalisé.

Le rapport que nous présentons aujourd'hui vise donc, dans le cadre du décret que je viens de vous préciser, à demander le transfert de la RN 88 à l'expiration du délai de six mois, c'est-à-dire au 30 septembre et dans le cadre de la procédure que je viens d'évoquer. Notre demande sera suivie d'une période de concertation et nous permettra ensuite de procéder à des études et de procéder, le cas échéant, à des travaux.

Ce que je veux ajouter avant d'ouvrir le débat, c'est que naturellement notre souhait aujourd'hui c'est de prendre date et de réitérer la volonté très forte du Département de l'Aveyron quant à cet itinéraire et quant à la nature de l'aménagement que nous voulons pour cet itinéraire, à savoir une route à 2 fois 2 voies parce qu'il n'y aurait aucune légitimation à ce qui a été fait jusque-là si nous n'allions pas jusqu'au bout dans la même épure. De surcroît, vous savez que de manière tout à fait unanime, les acteurs économiques du département, les Aveyronnais nous demandent que nous allions au bout de cet aménagement qui signera l'achèvement du désenclavement du département et que nous y allions dans cette épure.

Bien entendu la délibération, que j'espère nous adopterons aujourd'hui, ouvre aussi une période de discussions pluripartites, donc avec l'État d'abord parce que si le décret fixe précisément les conditions du transfert sur le plan juridique et administratif avec la phase de concertation, etc., il ne dit rien des conditions financières. Et vous comprenez bien que s'agissant d'un transfert qui est lourd de conséquences puisque vous comprenez qu'on ne nous transfère pas la route neuve puisqu'elle n'existe pas, on nous transfère la route neuve là où elle existe, mais on nous transfère l'actuelle RN 88 là où la route neuve n'existe pas.

Nous avons d'abord l'enjeu de la poursuite de l'exploitation de cet itinéraire qui, de toutes les manières, n'est pas voué à disparaître puisqu'il dessert, beaucoup d'entre vous connaissent très bien la vallée de l'Aveyron, la vallée de l'Aveyron d'une manière qui sera irremplaçable. Cela restera un itinéraire important. Il ne dit rien donc des moyens dédiés à l'exploitation de ce

réseau et il ne dit rien non plus des moyens que l'État consentira pour l'opération, non pas de modernisation, mais de création de la route neuve.

Vous savez qu'au cours des derniers mois, ça a été l'une de nos priorités absolues de poursuivre cette négociation avec l'État, que nous l'avons poussée jusqu'au plus haut niveau de l'État, qu'évidemment nous nous heurtons maintenant, façon de parler, à la période électorale qui fait que personne à l'État ne peut s'engager sur la suite, mais nous sommes tout à fait dans cette trajectoire-là d'obtenir de l'État non seulement le transfert, mais également des moyens pour faire face à l'investissement auquel nous devons nous préparer pour poursuivre cet aménagement routier.

Nous souhaitons également, par cette délibération, ouvrir la période d'échanges avec la Région Occitanie qui, elle-même, a fait une manifestation d'intérêt. J'ai eu récemment un rendez-vous avec la Présidente de Région, nous avons évidemment parlé de ce dossier et nous trouverons le moyen d'abord de tomber d'accord et surtout aussi de nous mettre autour de la table des financeurs parce que l'itinéraire RN 88 est évidemment capital pour le département de l'Aveyron, mais est aussi un itinéraire de liaison avec la capitale régionale qui est Toulouse, et donc nous aurons aussi ce volet-là.

J'en termine en vous disant que si je vous propose que nous délibérions aujourd'hui, c'est pour ne pas perdre de temps, c'est pour manifester cette volonté très forte. C'est aussi pour être « reconnaissant » à notre collectivité, à ses agents de leur savoir-faire, de leur compétence, de leur expertise dans l'aménagement routier qui place aujourd'hui le département de l'Aveyron parmi les départements où la qualité du réseau routier est remarquée et remarquable et qui a permis aussi qu'en maîtrise d'ouvrage déléguée, récemment nous réalisions le barreau de Saint-Mayme qui est une opération d'envergure dans des délais qui ont été totalement tenus, dans des budgets qui ont été complètement maîtrisés, avec des difficultés techniques particulièrement marquées. Si vous êtes allés sur place, vous avez vu à quel point il a fallu excaver du rocher etc., et avec aussi une prise en compte de l'environnement qui fait qu'aujourd'hui la route qui est toute neuve, à peine ouverte à la circulation, paraît totalement intégrée à son environnement.

Pour nous, c'est aussi le signe de notre capacité à faire et notre volonté de faire s'ajoint à notre capacité à faire. Je tenais à le souligner parce que nos équipes sont évidemment très désireuses d'aller plus loin et seraient évidemment très, très mécontentes si nous ne faisons pas valoir leur compétence dans la balance, au-delà de la nôtre leur compétence.

Voilà ce que je voulais vous dire pour vous présenter ce rapport. Bien sûr, j'ouvre les débats, je vais prendre les noms de ceux qui veulent s'exprimer.

M. ANGLARS - Merci Président. Je voulais simplement, moi, intervenir pour rappeler la position des sénateurs aveyronnais sur le sujet puisque nous avons participé à l'approbation de la Loi 3DS le 9 février de cette année. Vous savez que c'est une loi qui avait été déposée en mai 2021 par la ministre et nous nous sommes battus pour effectivement que cette loi, qui était

d'abord 4DS, puis 3DS, soit adoptée. Je le dis parce que sur le sujet qui nous concerne aujourd'hui, avec mon collègue Alain MARC et dans nos différentes commissions, nous nous sommes battus effectivement pour que ce que nous votons ce matin soit dans la loi. L'État indiquait qu'il ne souhaitait pas garder les routes nationales parce qu'il ne pouvait pas les entretenir, mais il n'y avait pas de précisions et nous nous sommes battus chacun dans notre domaine pour arriver à ce résultat. Je me félicite aujourd'hui que le dossier soit porté à ce titre-là bien sûr, rappeler ici à chacun le rôle des sénateurs aveyronnais en particulier sur ce sujet avec d'autres, avec Mathieu Darnaud notamment.

Rappeler aussi que sur le tracé de la RN 88, tu l'as très bien dit Arnaud, c'est un travail qui avait été engagé précédemment avec la Préfète Chantal Jourdan et c'est le Département qui a réalisé l'opération d'aménagement foncier avec inclusion d'emprises, qui fait qu'aujourd'hui les terrains sont disponibles du bout de ce qui est fait aujourd'hui à Lioujas jusqu'à Séverac-le-Château, je voulais rappeler cette histoire. J'y avais participé dans d'autres fonctions à ce moment-là. C'est la continuité d'une chose tout à fait indispensable pour l'Aveyron. Merci.

M. LE PRÉSIDENT - Merci Jean-Claude. D'ailleurs j'aurais dû préciser aux élus départementaux que vous êtes et que nous sommes tous que nous devons au Sénat, et nous devons au travail des Parlementaires, le fait que dans la loi ait été inscrit cet ordre de priorité entre les départements et les régions qui fixent la priorité aux départements, pas pour des enjeux polémiques, ni partisans, ni quoi que ce soit, et je vous assure que l'Aveyron a beaucoup œuvré dans ce sens. Je pense qu'on est le département qui a fait le plus d'activisme, comme nous savons le faire, pour atteindre ce résultat. Mais c'est aussi, dans le droit fil de ce que je disais à la fin de la présentation, la juste reconnaissance de la compétence des départements en matière routière et de leur savoir-faire. Merci. Sarah Vidal !

Mme VIDAL - Merci beaucoup Monsieur le Président. C'est vrai que c'est un dossier important. Je pense que dans cet hémicycle on est tous bien sûr favorable à cette route nationale. Je pense que personne ne peut être contre au regard des enjeux. D'ailleurs, pour ma part, je voterai cette délibération.

Mais quelques remarques. D'abord, à travers cette loi, mais aujourd'hui à travers la délibération que nous allons prendre, on voit que l'État n'a plus la volonté d'être grand aménageur du territoire. On l'a vu sur la LGV, on le voit sur les routes nationales, on le voit sur les aéroports, l'État ne veut plus aménager. Et la vérité, c'est que l'État se désengage et on renvoie finalement dos à dos les collectivités sur ces grands dossiers.

J'ouvre une parenthèse, il y a d'ailleurs un candidat à l'élection présidentielle qui prévoit quand même une baisse de 10 milliards d'euros de dotations. 10 milliards d'économies qui seront faites sur le dos des collectivités. Donc c'est vrai qu'il va falloir se battre tous ensemble pour obtenir des crédits suffisants pour cette route.

Nous étions dans une situation d'inactivité où l'État n'assurait pas et n'était pas au rendez-vous de ses propres prérogatives, une période où les collectivités ont donc été appelées à mettre

des crédits pour pallier la défaillance de l'État. Finalement, aujourd'hui l'État assume son désengagement.

Alors on a perdu beaucoup de temps, vous l'avez rappelé, beaucoup trop de temps auquel il faudra désormais aussi ajouter le temps du transfert, puisque cette délibération précise que le transfert ne sera applicable qu'au 1^{er} janvier 2024. Aujourd'hui, il faut que cette route se fasse ; que ce soit l'État, la Région, le Département, j'ai envie de dire « peu importe ». D'ailleurs, ce n'est pas un problème politique. Il n'y a pas à opposer la Région au Département. Ce n'est ni la route de la Région, ni la route du Département. Cette question ne se pose pas.

Pour autant, au regard de l'importance de cet axe pour la sécurité des automobilistes, mais aussi pour le développement économique de notre territoire et pour toutes nos entreprises, ce dossier mérite cohérence et cohésion. Vous avez parlé d'activisme. Ces dernières années, ces 20 dernières années, j'ai envie de dire, on a beaucoup souffert de divisions et je voudrais dire quand même que ce qui s'est passé ces derniers mois sur la forme n'a pas été de nature à avancer ensemble et de nature à montrer un autre visage aux Aveyronnais. Je le dis parce que j'ai trouvé quand même malheureux que des réunions soient organisées sans la présence de la Région. J'ai eu l'occasion de le dire. Nous avons besoin de la Région sur ce dossier et nous en aurons besoin aussi sur d'autres dossiers.

Ce dossier mérite unité, activisme, comme vous l'avez dit. Il mérite que les collectivités se respectent parce que nous sommes et nous serons des partenaires.

Avancer, cela ne veut pas dire non plus se précipiter. Je crois d'ailleurs savoir qu'une réunion est organisée avec les services de la Région mardi ou mercredi, dans les jours prochains. Je me dis, on va dire « on a délibéré », mais n'aurait-il mieux pas valu prévoir une période de concertation, de négociation en tout cas avec la Région, puisqu'on n'est pas sur ce dossier...

M. AT – Encore perdre du temps ?

Mme VIDAL - Non, puisqu'on est dans un calendrier qui nous est imposé par l'État ; c'est écrit dans la délibération, il ne peut rien ne se passer avant le 31 décembre de cette même année.

M. AT – Si, tout se passera avant le 31 décembre de cette année, justement.

Mme VIDAL - Exactement. D'ailleurs vous l'avez dit, il y a eu des consultations organisées par la Région, vous l'avez rappelé Monsieur le Président. Je pense que sur ce dossier, il faut absolument qu'on avance ensemble parce qu'il y a la question des engagements financiers, il y a les fonds de relance en tout cas pour lesquels on va solliciter l'État. Mais il y a aussi les crédits qui vont être inscrits aux deux prochains CPER. Il faut avancer unis.

D'ailleurs sur la question des crédits, on ne sait pas aujourd'hui, vous l'avez dit, comment ça va être calculé ; est-ce que ça va être une moyenne des participations de l'État qui va être lissée sur les cinq dernières années ? Est-ce que ça va être fait en fonction des besoins ? Je pense que sur ce dossier il faut avancer ensemble.

Ces deux remarques me semblaient importantes, et dire qu'il faut qu'on prenne le temps et surtout qu'on avance dans la sérénité, apaisés, avec tous nos partenaires pour que cette route voie enfin le jour pour tous les Aveyronnais. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT - Merci Madame Vidal. Merci d'abord de soutenir notre délibération. Je pense que c'est effectivement le meilleur gage que puisse donner cette assemblée que d'être consciente de l'enjeu pour l'Aveyron et pas d'un enjeu partisan, il n'y en a aucun dans mon esprit.

Deuxième chose sur la question du travail partenarial, moi je vais redire ici ce que j'ai dit lors de l'inauguration du barreau de Saint-Mayme : vous me prêtez des pouvoirs que je n'ai pas, ce n'est pas moi qui invite les hôtes des réunions à Matignon. Moi, quand je vais à Matignon, j'y vais avec les gens que l'on m'indique être présents et je n'ai pas le pouvoir, à ce stade en tout cas, de décider d'éventuels ajouts ou suppressions d'invités. Et vous comprenez bien que si je m'aventurais à cela, le Premier ministre et ses services me feraient savoir que si ça ne va pas, je reste chez moi et ils auraient raison. Donc arrêtons de propager des choses fantaisistes.

Quant à la Présidente de Région qui s'est exprimée sur la route nationale 88, et, encore une fois nous en avons parlé ensemble sans aucune difficulté, et vous le soulignez, des réunions sont programmées, se dérouleront au niveau de nos directions générales, au niveau politique également il est prévu de se revoir très prochainement. La Présidente de Région elle-même a rencontré à maintes reprises le Premier ministre sur le dossier du transfert des routes puisqu'elle est présidente de l'ARF et qu'elle souhaitait que l'ordre de priorités soit inverse de ce qu'il est actuellement, c'est-à-dire que les régions soient prioritaires. Je n'ai fait aucun cas, moi, du fait qu'elle était reçue à Matignon et que je n'y étais pas. J'imagine que, comme moi, elle va à Matignon avec les gens que Matignon veut recevoir et elle n'impose pas des invités dans sa valise.

Donc, arrêtons de véhiculer l'idée qu'il a été souhaité par moi ou par quiconque d'aller à Matignon. Non, ce n'est pas ça du tout. L'histoire est totalement différente.

Dès le premier jour de mon mandat ici, nous avons, non pas pris en main le dossier, mais poursuivi le dossier RN 88 et souhaité indiquer à l'État, et donc au Premier ministre, notre intention très forte d'aller très vite. Pourquoi ? Parce que nous avons voté un projet de mandature dans lequel, sur le volet investissement et sur le volet investissement routier, nous avons dit que nous calibrerions nos efforts en fonction de ce que nous saurions être l'effort à produire sur la RN 88. Donc c'était une exigence aussi que d'y voir clair sur la manière dont on allait devoir se positionner sur cette route structurante. On l'a fait dans cet ordre.

On a, comme je l'ai souligné, fait de l'activisme, c'est-à-dire mobilisé tous les réseaux dont nous disposons, en associant les parlementaires de tous bords, et en faisant en sorte de toucher le plus haut niveau, c'est-à-dire le Premier ministre qui a fini par nous accorder ce rendez-vous dont je dis également que sa médiatisation n'est pas de mon fait et qu'il était particulièrement souhaité, non pas qu'il reste secret parce qu'il n'y a rien de secret, mais que

nous n'en fassions pas un enjeu d'image. La volonté, c'était d'avoir une réunion de travail. D'autres que moi ont souhaité le médiatiser, grand bien leur fasse et je crois qu'en fait cela ne leur fait aucun bien et du coup il y a eu ce début de polémique sur pourquoi la Région n'y était pas. Moi, je ne le sais pas.

Je pense que le Premier ministre avait entendu le point de vue de la Région, voulait entendre le point de vue du Département pour se faire une idée. Nous étions encore à ce stade-là dans le cadre de la navette parlementaire sur la loi 3DS, donc rien n'était figé. C'est d'ailleurs ce qu'a été la conclusion de ce rendez-vous à Matignon, il fallait attendre que le Parlement ait tranché. Le Parlement a tranché. Nous nous conformons à ce que le Parlement propose et souhaite. Nous levons la main pour dire que nous souhaitons le transfert de la voirie en vous disant que le dialogue se poursuit et se fera dans les meilleures conditions possibles avec l'État d'abord, je ne cache pas que je partage, Madame Vidal, votre point de vue. Quand on voit un État français aujourd'hui dire qu'il ne peut pas assumer 10 000 kilomètres de routes nationales alors qu'un département comme l'Aveyron doit en assumer 6 000 et que personne ne nous demande si on peut ou pas, on doit le faire, c'est un peu préoccupant. Mais quand on a fait ce constat, on est aussi obligé d'être dans une position, je pense, dynamique et volontaire.

Nous poursuivrons ce dialogue avec l'État qui, si le besoin s'en fait sentir, deviendra un bras de fer parce qu'il n'est pas question d'abandonner l'idée que la solidarité nationale s'exprime sur un enjeu aussi fort pour notre département. Donc on le fera et je vous demanderai que nous soyons unis pour le faire dans ces termes-là, quelle que soit l'issue des scrutins présidentiel - moi ma préférence n'est pas cachée, malgré le fait que, vous le soulignez, certaines propositions puissent ne pas convenir, il y a un choix qui s'impose-, mais surtout législatif, parce que personne ne connaît l'issue des élections législatives et quelle que soit l'équipe en place à l'issue de ces scrutins, nous nous demanderons à l'État avec force, et j'espère union et détermination, qu'il nous accompagne sur ce projet structurant. Et nous ferons en sorte qu'avec la Région nous ayons un accord qui fasse que le contribuable d'Occitanie permette aussi que tous les Aveyronnais soient reliés à la capitale régionale. Voilà l'état d'esprit dans lequel nous sommes.

L'intervenant suivant était Sylvain Couffignal !

M. COUFFIGNAL - Monsieur le Président. Simplement je rappelle, comme l'a dit Sarah, que la RN 88 est un axe majeur et qu'on doit donc faire preuve d'unité et, bien évidemment, nous voterons cette délibération.

Néanmoins j'ai un regret ; en 2004 lors de la dernière décentralisation, l'État avait gardé effectivement un linéaire et force est de constater qu'il n'a pas pu aménager l'itinéraire qu'il a gardé et aujourd'hui il nous place dans une position délicate avec cette loi 3DS, notamment par les questions liées à la Région.

Il n'y a pas de service routier à la Région, vous le savez. Le Département, vous l'avez dit, est reconnu pour son expertise en matière routière, donc cela a vraiment du sens que l'on aille sur cet aménagement de la RN 88.

Par contre, dans le rapport, on évoque la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques, est-ce qu'aujourd'hui on a une idée de ce que cela va engendrer comme recettes ou aucune ? C'était l'une de mes questions principales. Mais nous sommes pour cette délibération, merci.

M. LE PRÉSIDENT - Non je n'ai pas de montant, et moi, ma vision des choses par rapport au rapport avec l'État que nous devons installer dans les semaines et les mois qui arrivent, c'est qu'évidemment un nouveau quinquennat s'ouvre en France ; je pense qu'il est placé sous beaucoup d'auspices qui sont modifiés par la situation nationale, européenne et internationale, mais qu'il est aussi placé sous l'auspice du besoin criant d'un rapport nouveau, renouvelé, entre les territoires et le niveau national.

Moi, ma proposition et je pense que nous consacrerons une session à cela quand nous aurons la lecture claire de la feuille de route du gouvernement, peut-être en juin ou juillet, je proposerai volontiers qu'on consacre une session à ça. Ma vision, notre vision ici, c'est qu'il nous faut être contributeurs à l'écriture de ce partenariat. Moi je veux bien crier, pleurer, parfois s'opposer il le faut, mais je pense qu'aujourd'hui, ce que les Français attendent de nous et ce que les Aveyronnais attendent de nous, c'est que nous soyons force de proposition, contributeurs à l'écriture d'une nouvelle façon de travailler ensemble entre l'État et les territoires, et donc l'État et notre collectivité. Et là, en la matière, dans le projet de mandature, vous avez posé, nous avons posé des jalons très très importants, très fondateurs pour chacune des politiques que nous sommes en charge de porter.

Donc, au lendemain de tout le renouvellement national qui est en train de s'opérer, moi je vous proposerai qu'à partir de notre projet de mandature et des enjeux que nous poursuivons pour l'Aveyron et les Aveyronnais, nous écrivions la contribution du Département sur le fond, pour ce qui nous concerne, mais aussi sur la forme. Et qu'on aille faire la proposition, à un État réinstallé, à une équipe nouvelle ou renouvelée, d'une manière innovante de travailler, la 88 en fera partie, mais il y a plein d'autres sujets. On en a d'ailleurs déjà esquissé beaucoup, sur les politiques solidaires, et je crois que c'est comme ça qu'on peut avancer. Et si on se met dans cette trajectoire, nous rassemblerons inévitablement tous ceux qui ont des intentions louables pour les territoires comme les nôtres. Bertrand Cavalerie !

M. CAVALERIE - Très rapidement parce que je crois que tous les éléments ont été dits, c'est plus une explication de vote qu'une prise de parole. Je crois qu'on est tous d'accord pour dire qu'il faut faire la 88 et vite. Deuxièmement, on est tous d'accord pour dire que l'État est inconséquent depuis 30 ans maintenant, la promesse d'Édouard Balladur c'est 1993. 29 ans ! Et sûrement y en avait-il avant ! Je sais que ça ne plaira pas au chiraquien André At, mais je peux parler d'Édouard Balladur. Je te vois bouger la tête, je sens quand même un malaise.

Oui, avec Cathy Mouly nous allons nous abstenir. J'ai l'impression que c'est un peu précipité. J'entends qu'il y a un dialogue avec la Région, poursuivons-le. Mettons-nous d'accord. J'ai cru comprendre que la Région disait « on peut être maître d'ouvrage, on a une puissance

financière, mais nous ne sommes pas qu'un portefeuille et nous travaillerons avec les départements, en l'occurrence avec la Lozère et l'Aveyron sur des maîtrises d'ouvrage déléguées, co-maîtrises d'ouvrage », peu importe la terminologie. Je ne vois pas trop où est le problème et s'il n'y en a pas, discutons encore. Attendons la position de la Région et mettons-nous d'accord. Et comme dirait une Présidente de Région qu'on connaît bien, « comme on forme un pack, on avance et on la fait, cette 88 ».

À ce titre-là je ne suis pas convaincu sur le fait qu'on soit tout à fait d'accord avec nos amis de la Région puisque l'Aveyron, pour faire mentir le célèbre Lacombe, n'est pas une île entourée de terre. Si on est Aveyronnais, on est aussi Occitanien, on travaille ensemble. C'est le vœu que je forme. Donc à date, on va s'abstenir sur ce sujet.

M. LE PRÉSIDENT - Le malaise, Monsieur Cavalerie, c'est vous qui le ressentez et vous seul. Il faut que vous sachiez si vous êtes ici en tant qu' élu départemental ou en tant qu'émissaire d'un parti. Nous, on est ici en tant qu'élus départementaux, pour ceux qui voteront cette délibération.

Par contre, je me permets de vous dire quelque chose. Oui, nous sommes un territoire d'Occitanie. Oui, nous voulons que tous les enjeux de l'Aveyron soient également des enjeux portés par l'Occitanie. C'est d'ailleurs l'objet d'une autre discussion que nous avons actuellement avec la Présidente de Région sur le financement de la desserte aérienne de l'Aveyron qui nécessite également que l'Occitanie soit fortement solidaire des efforts que nous demandons aux contribuables aveyronnais et je ne doute pas que ce sera le cas et que vous nous aiderez dans ce sens. Oui, Monsieur Cantournet !

M. CANTOURNET – Merci, pour dire que je voterai également pour cette délibération et que, de toute façon, l'État et les collectivités sont condamnés à s'entendre. Nous sommes effectivement sur une grande liaison d'aménagement du territoire, l'État s'est désengagé ou ne s'est pas engagé d'ailleurs, jamais.

Ce qu'il est intéressant de noter aussi, c'est la position du Département de la Lozère qui est le département voisin qui a priori, lui, n'était pas favorable à qu'il y ait un transfert aux collectivités, que ce soit d'ailleurs Département ou Région par rapport à la RN 88. Je ne sais pas si vous avez les mêmes infos.

M. LE PRÉSIDENT - Je n'ai pas rediscuté dans les tout derniers jours avec la Présidente Pantel, mais on en a parlé. Le Département de la Lozère, ce n'est pas pour fanfaronner, mais on le doit à mes prédécesseurs, est très en retard sur nous parce que quasiment rien n'a été fait sur l'itinéraire RN 88. Pas que le Département en avait plus les moyens que nous, mais ils n'ont pas eu la même force pour que ça avance que ce que l'Aveyron a su faire. Donc ce retard et la complexité des aménagements en Lozère, parce que si vous connaissez le tracé de la RN 88 en Lozère c'est encore pire que chez nous, il y a des contournements très complexes, font dire aujourd'hui au Département qu'ils aimeraient d'abord que l'État paie tout et qu'à défaut ils réfléchiront à la manière de faire. C'est davantage de l'ordre du concept parce que nous savons

bien que malheureusement l'État ne pourra pas accéder à cette demande. La Présidente Pantel, en revanche, souhaitait vraiment que la compétence du Département soit reconnue. Je la sens quand même proche de l'idée que le Département, si in fine les collectivités doivent assumer l'opération, doit être en première ligne.

Mais je ne peux pas m'exprimer à sa place, c'est vraiment des discussions qui ne sont pas abouties, je pense, chez eux.

Je mets aux voix le rapport, qui s'oppose ? Personne. Qui s'abstient ? Quatre abstentions, donc le rapport est adopté. Je vous remercie.

Nous en avons terminé avec notre séance publique et nous avons maintenant un rapport en séance privée, en commission Permanente. On interrompt deux secondes le temps que l'on se mette en configuration CP et on redémarre.

(La séance est levée à 11 heures 55.)

Le Président,
Arnaud VIALA



Le secrétaire de séance,
André AT

